

Une aire urbaine en extension depuis 1990

En 1999, l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire compte 15 600 habitants. Par sa population, elle se classe au 12^e rang parmi les 15 aires de Bourgogne, juste après celle d'Avallon (16 000 habitants), et devant celle de Louhans (14 600 habitants). Au niveau national, Cosne-Cours-sur-Loire figure parmi les aires les moins peuplées. Elle se situe au 303^e rang sur 354, entre les aires de Livron-sur-Drôme (Drôme) et Sainte-Maxime (Var).

Elle s'étend sur 176 km². En superficie, elle se classe au 13^e rang des aires urbaines bourguignonnes après Louhans et devant Joigny et au 221^e rang au niveau national. L'aire urbaine est peu dense : 89 habitants au km² seulement, soit la 12^e densité des 15 aires bourguignonnes.

L'aire urbaine est composée de huit communes : la ville de Cosne-Cours-sur-Loire et la commune de Saint-Père qui forment une agglomération et six autres communes. Elle s'étend sur trois cantons : Cosne-Cours-sur-Loire Sud (trois communes et une partie de Cosne-Cours-sur-Loire), Cosne-Cours-sur-Loire Nord (deux communes et une partie de Cosne-Cours-sur-Loire) et Pouilly-sur-Loire (deux communes). Contrairement à celle de Nevers, elle n'englobe pas de communes du département voisin du Cher.

Les actifs venant travailler à Cosne-Cours-sur-Loire depuis les communes du Cher où ils habitent, comme Léré ou Boulleret, représentent moins de 40 % des actifs de ces communes.

Cosne-Cours-sur-Loire, la ville-centre, est la commune la plus importante de l'aire urbaine : avec 11 400 habitants, elle concentre près des trois quarts des habitants de l'aire urbaine.

L'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire

c'est :

8 communes

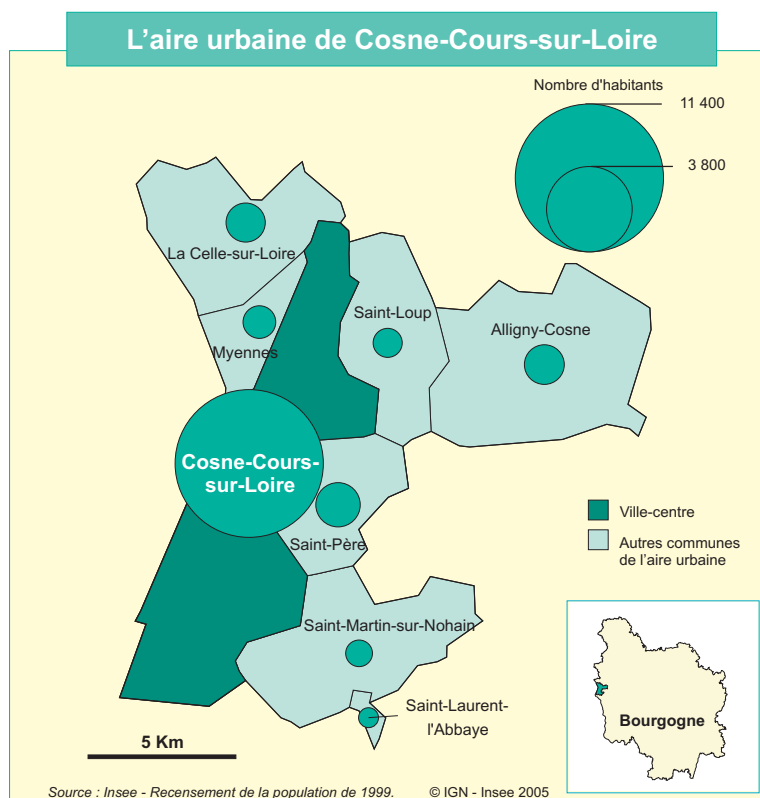
15 618 habitants⁽¹⁾

8 750 logements⁽²⁾

726 établissements⁽³⁾

6 383 emplois⁽⁴⁾

(1) (2) et (4) : Recensement de la population de 1999.
(3) : Répertoire des entreprises et établissements au 1^{er} janvier 2004.



Définition des aires urbaines :

Pour étudier les villes et leur territoire d'influence, l'Insee a défini, en 1997, une nomenclature spatiale : le zonage en aires urbaines. Ce zonage a été redéfini avec les résultats du recensement de 1999.

Une aire urbaine est constituée d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine.

Le pôle urbain est une agglomération (composée ici de la ville de Cosne-Cours-sur-Loire et de Saint-Père) d'au moins 2 000 habitants et 5 000 emplois.

La couronne périurbaine, territoire sous influence de la ville-centre, est un ensemble de communes qui envoient travailler dans l'aire au moins 40 % de leurs actifs résidents.

Une seule autre commune (Saint-Père) dépasse mille habitants. Les autres communes sont de petite taille : deux communes comptent entre 600 et 800 habitants (Alligny-Cosne et La Celle-sur-Loire) ; les autres se situent entre 200 et 600 habitants. La plus petite est Saint-Laurent-l'Abbaye avec 207 habitants.

Pas d'extension avant 1990

Défini à chaque recensement à partir de la localisation de la population et des déplacements domicile-travail, le périmètre d'une aire urbaine évolue au cours du temps.

En 1968, l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire n'est composée que de la ville-centre et de la commune de Saint-Père qui comptent alors respectivement 10 588 et 804 habitants.

Il faut attendre 1990 pour que la commune de Saint-Loup intègre l'aire avec ses 448 habitants. Dans le même temps, la ville-centre se dépeuple perdant 340 habitants entre 1982 et 1990, du fait d'un solde migratoire largement négatif (- 350) et d'un solde naturel quasi nul (+ 10).

Entre 1990 et 1999, la superficie de l'aire est multipliée par deux avec cinq nouvelles communes (Myennes, La Celle-sur-Loire, Alligny-Cosne, Saint-Martin-sur-Nohain, et Saint-Laurent-l'Abbaye), soit 2 756 habitants.

L'aire urbaine s'est étendue à des communes assez peu peu-

plées et peu dynamiques démographiquement.

Durant les années 90, l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire, dans son périmètre de 1999, a perdu près de 800 habitants soit une baisse démographique de 0,5 % par an, proche de l'évolution nivernaise (- 0,4 % par an). Comme dans l'ensemble de la Nièvre, les décès excèdent les naissances du fait du vieillissement de la population (380 décès de plus que de naissances), et les départs excèdent les arrivées de population (400 départs de plus que d'arrivées). Ce déficit migratoire ne concerne toutefois pas les jeunes retraités (60-74 ans) dont le solde migratoire est positif.

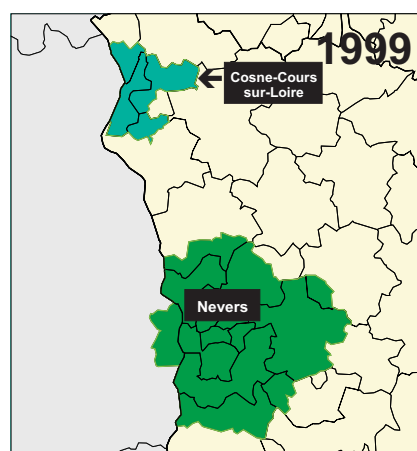
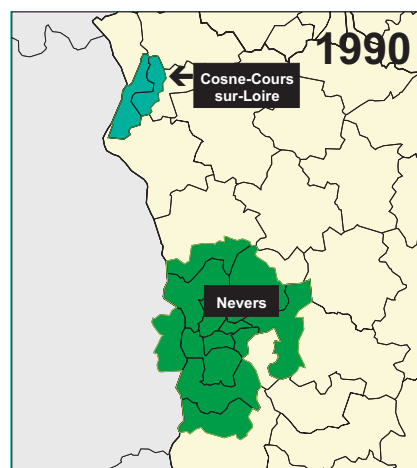
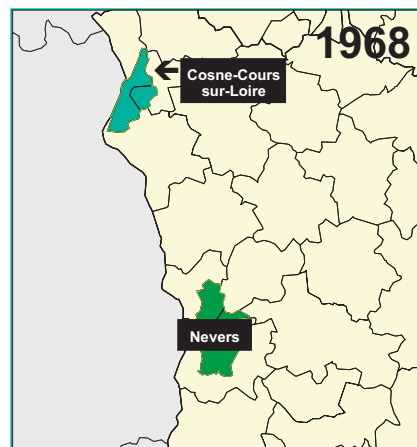
Dans la ville-centre, le déficit migratoire (- 570) est dû en partie à la périurbanisation. Il est renforcé par un déficit naturel (150 naissances de moins que de décès).

L'ensemble des autres communes de l'aire urbaine bénéficie d'un excédent migratoire (+ 160). Mais il ne suffit toutefois pas à compenser le déficit naturel (- 220).

Faible présence des 15-29 ans

La population de l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire est la deuxième plus âgée de toutes les aires bourguignonnes après celle de Louhans : la moitié des habitants a plus de 44 ans (45 ans à Louhans, 38 ans pour l'ensemble des aires).

Les aires urbaines de Cosne-Cours-sur-Loire et de Nevers de 1968 à 1999



Évolutions naturelle et migratoire entre 1990 et 1999

	Population en 1999	Soldes entre 1990 et 1999		
		Global	Naturel	Migratoire
Aire urbaine	15 618	- 785	- 380	- 405
<i>Dont</i>				
Cosne-Cours-sur-Loire	11 399	- 724	- 155	- 569
Autres communes de l'aire urbaine	4 219	- 61	- 225	+ 164

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

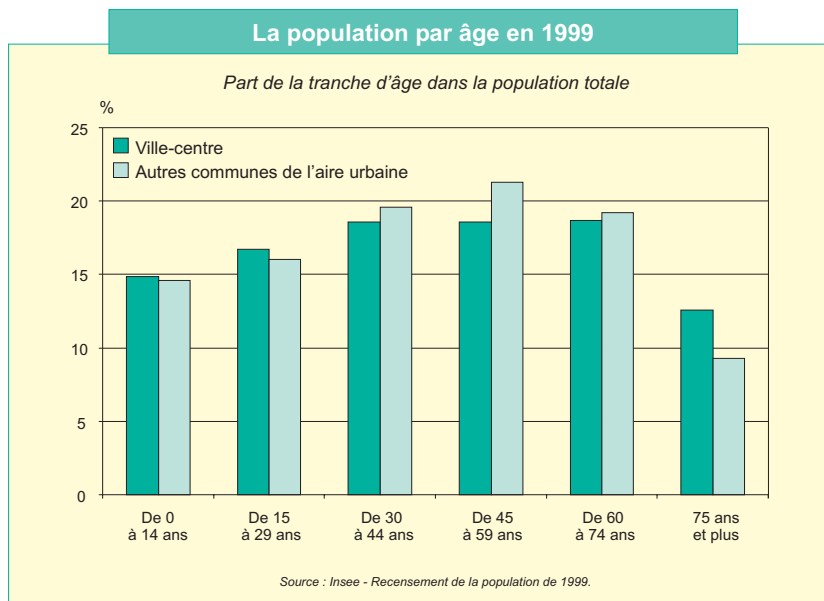
Source : Insee - Recensements de la population. © IGN - Insee 2005

Les jeunes adultes sont peu nombreux : les 15 à 29 ans représentent à peine 17 % de la population de l'aire contre 21 % pour l'ensemble des aires de la région et 25 % à Dijon. Le déficit est encore plus marqué dans les autres communes de l'aire urbaine (16 %) par rapport à la ville-centre. Beaucoup de jeunes partent pour étudier ou trouver un emploi.

A l'inverse, les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 12 % de la population contre 8 % pour l'ensemble des aires. Elles sont davantage présentes dans la ville-centre (13 %) où elles peuvent accéder plus facilement aux équipements, aux commerces et aux services.

Quasi-stabilité du nombre de logements entre 1990 et 1999

En 1999, l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire totalise 8 750 logements, dont près des trois quarts dans la ville-centre. Avec 177 logements de plus par rapport à 1990, le parc de l'aire urbaine augmente de 2 %. Cette évolution est cependant quatre fois moins forte que sur l'ensemble des aires urbaines bour-



guignonnes (+ 8 %). Le parc de logements connaît la même progression dans la ville-centre et dans les autres communes de l'aire urbaine.

Les résidences principales représentent plus des trois quarts (7 019) des logements de l'aire. Elles enregistrent la plus forte croissance avec 4 % d'augmentation entre 1990 et 1999. Dans le même temps, la population a diminué de 800 habitants et ici comme sur l'ensemble du territoire, le nombre moyen d'occu-

pants par logement diminue pour atteindre 2,2 personnes en 1999 contre 2,4 en 1990. Davantage de personnes vivent seules et les familles nombreuses sont moins fréquentes.

Le nombre de résidences principales a augmenté plus fortement dans les autres communes de l'aire (+ 5 %) qu'à Cosne-Cours-sur-Loire (+ 3 %). Il progresse notamment à Myennes et à Saint-Laurent-l'Abbaye (progression supérieure à 10 %).

Les maisons individuelles constituent près des deux tiers du parc de la ville-centre et la quasi-totalité du parc des résidences principales des autres communes de l'aire. Parallèlement, la proportion de propriétaires est davantage élevée dans les autres communes de l'aire (82 %) que dans la ville de Cosne-Cours-sur-Loire (52 %).

Sur les années récentes la construction neuve en logements individuels sur l'ensemble de l'aire est de l'ordre de 40 logements par an.

Le parc des logements en 1990 et 1999

	Ensemble des logements		Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)
Aire urbaine	8 750	+ 2	7 019	+ 4	928	- 8	803	- 1
<i>Dont</i>								
Cosne-Cours-sur-Loire	6 257	+ 2	5 257	+ 3	415	- 14	585	+ 2
Autres communes de l'aire urbaine	2 493	+ 2	1 762	+ 5	513	- 3	218	- 7

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Définitions : le logement est défini selon son utilisation : c'est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

On distingue quatre catégories de logement :

- résidence principale : logement où la personne réside la plus grande partie de l'année ;
- logement occasionnel : logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles ;
- résidence secondaire : logement utilisé pour les loisirs ou les vacances ;
- logement vacant : logement sans occupant.

Près de 1 200 logements sociaux

Au 1^{er} janvier 2004, la quasi-totalité des 1 182 logements sociaux HLM de l'aire urbaine est localisée à Cosne-Cours-sur-Loire

et regroupée dans le quartier Saint Laurent, quartier classé en zone urbaine sensible. Quelques logements sont à Alligny. Près des trois quarts de ces logements ont été construits avant 1977 ; seuls 10 % d'entre eux sont postérieurs à 1990 et ont été construits entre 1993 et 1997.

Beaucoup de résidences secondaires

L'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire compte plus de 900 résidences secondaires. Elles représentent 11 % du parc de logements, proportion relativement élevée parmi les 15 aires bourguignonnes (5 %) et qui s'explique en partie par la facilité d'accès de l'aire depuis la région parisienne.

La présence de résidences secondaires est moins forte en ville-centre que dans les autres communes de l'aire (21 %),

notamment à l'est de Cosne-Cours-sur-Loire.

De 1990 à 1999, le nombre de résidences secondaires a diminué de 8 % sur l'ensemble de l'aire et de 14 % dans la ville-centre. L'installation définitive de jeunes retraités dans leurs anciennes résidences secondaires explique probablement une partie de ce recul.

Les logements vacants représentent, en 1999, 9 % du parc des résidences principales, soit la part la plus élevée des 15 aires urbaines de Bourgogne.

Faible part des revenus d'activité

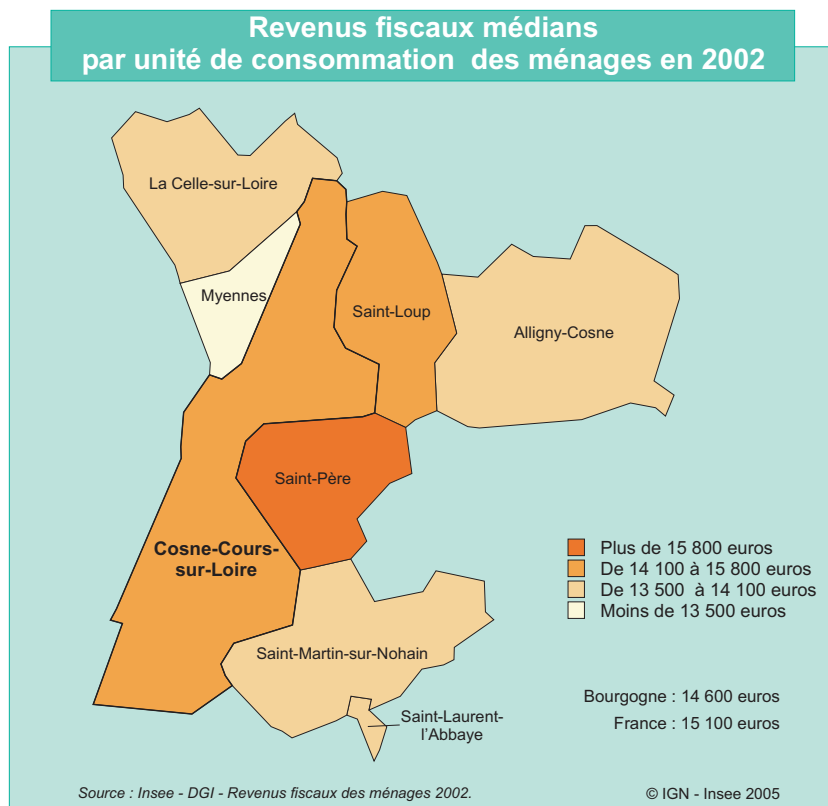
Le revenu fiscal médian par unité de consommation dans l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire s'élève à 14 100 euros en 2002, classant l'aire de Cosne-Cours-sur-Loire au 8^e rang par-

mi les 15 aires urbaines bourguignonnes derrière celle de Chalon-sur-Saône (14 800 euros), et devant l'aire du Creusot (13 800 euros). Ce revenu est légèrement supérieur au revenu médian de la Nièvre (14 000 euros), mais inférieur à celui de la Bourgogne (14 600 euros).

La ville-centre ne se distingue pas de l'ensemble de l'aire du point de vue des revenus.

En revanche Saint-Père affiche un revenu médian plus élevé (15 800 euros) et Myennes nettement plus faible (12 900 euros).

La part des revenus d'activité observés dans l'aire est légèrement inférieure à celle de la Nièvre (62 % contre 64 %). Elle est la plus faible observée de toutes les aires urbaines bourguignonnes. En revanche, la part des pensions et retraites est un peu plus élevée du fait de la présence importante de personnes âgées. Un peu plus de la moitié (55 %) des ménages de l'aire sont imposables. Ce taux est équivalent à celui de la Nièvre, mais inférieur à celui de la Bourgogne (58 %).



Note de lecture : à Cosne-Cours-sur-Loire, la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui dispose d'un revenu fiscal supérieur à 14 200 euros par unité de consommation et l'autre moitié un revenu inférieur à 14 200 euros. Le revenu fiscal est le revenu déclaré aux services fiscaux. Ce revenu est établi par unité de consommation pour tenir compte de la taille des ménages.

Reprise récente de l'emploi salarié

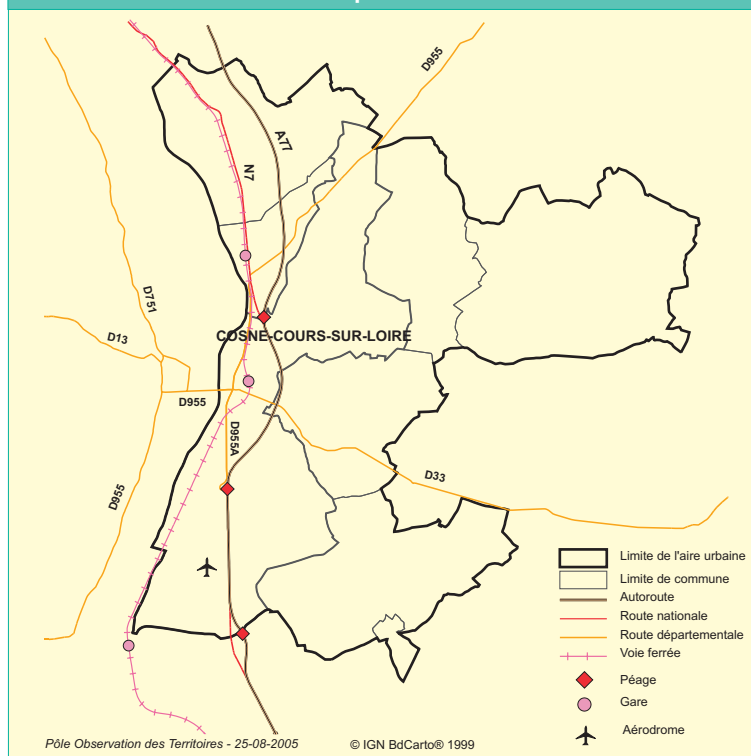
Située à 180 km de Paris, et à 50 km au nord de Nevers, l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire est bien desservie : l'autoroute A77 qui rejoint l'autoroute A6 à Dordives (Loiret) place Cosne-Cours-sur-Loire à 1 h 30 de Paris. L'aire est également parcourue par la route nationale 7.

La ligne ferroviaire : Paris - Montargis - Nevers - Clermont-Ferrand permet aux habitants de l'aire de joindre la capitale en moins de 2h (8 allers et 7 retours sans correspondance). La gare de Cosne-Cours-sur-Loire permet également à la population de se rendre facilement à Nevers (12 trains par jour) ou à Montargis. Le Parc d'activités du Val de Loire bénéficie également de la liaison ferroviaire à proximité de l'échangeur sud de Cosne-Cours-sur-Loire.

La ville-centre de Cosne-Cours-sur-Loire dispose d'un périmètre de transports urbain sur une partie de la commune, complété d'une navette et d'un transport spécifique les jours de marché. Quatre lignes de cars départe-

tements desservent également l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire en direction de Garchy, Donzy, Clamecy et Saint-Fargeau.

Les infrastructures de transport dans l'aire urbaine de Cosne



Attractivité de la ville-centre en hausse

En 1999, la ville-centre représentait 87 % des emplois et seulement 73 % des habitants de l'aire. Cosne-Cours-sur-Loire constitue ainsi le premier lieu de travail pour ses habitants et ceux des communes environnantes. Sept Cosnois sur dix (72 %), soit 2 830 actifs, travaillent dans leur ville de résidence. Cette part est stable depuis 1990 bien que le nombre d'actifs résidant et travaillant dans la ville-centre ait diminué (3 120 Cosnois en 1990).

Par ailleurs, près de 680 habitants, soit 44 % des actifs résidant dans les autres communes de l'aire, viennent travailler chaque jour dans la ville-centre. Cette part s'élève à 57 % pour la commune de Saint-Martin-sur-Nohain

Les déplacements domicile-travail en 1999

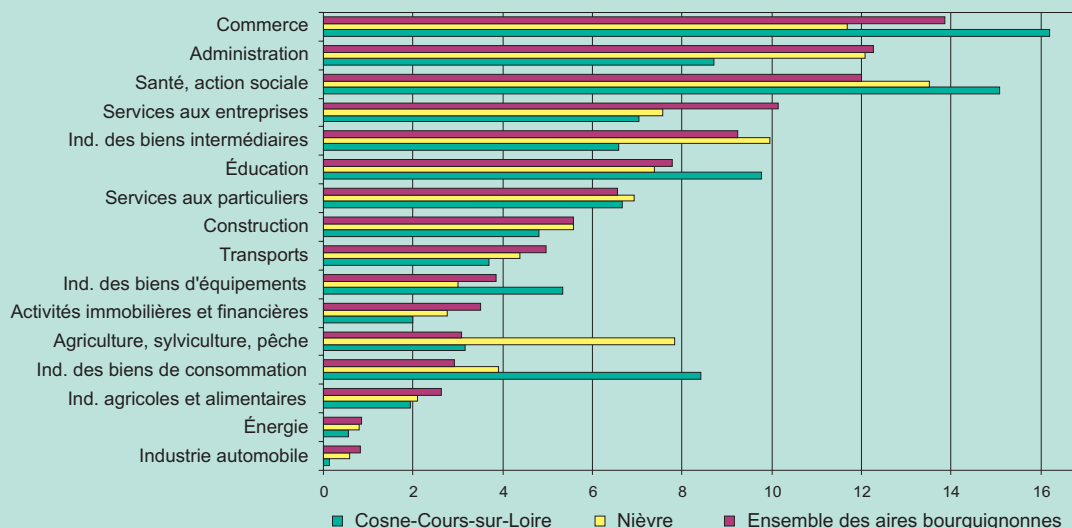
Lieu de résidence	Lieu de travail			
	Cosne-Cours-sur-Loire	Autres communes de l'aire urbaine	Extérieur	Ensemble
Cosne-Cours-sur-Loire	2 828 72 %	172 4 %	952 24 %	3 952 100 %
Autres communes de l'aire urbaine	676 44 %	488 32 %	360 24 %	1 524 100 %
Extérieur	2 029	190		
Ensemble	5 533	850		

Source : Insee - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : parmi les 3 952 actifs ayant un emploi et résidant à Cosne-Cours-sur-Loire, 2 828 y travaillent, 172 travaillent dans les autres communes de l'aire et 952 ont un emploi à l'extérieur de l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire.

Répartition de l'emploi par secteur d'activité

Part des actifs travaillant dans le secteur en 1999 en %



Source : Insee - Recensement de la population de 1999 (nomenclature économique de synthèse).

et 60 % pour Saint-Père. En revanche, seulement 27 % des habitants de la Celle-sur-Loire et 32 % d'Alligny-Cosne travaillent dans la ville-centre. Ces communes doivent leur rattachement à l'aire urbaine à leurs échanges d'actifs avec les autres communes de l'aire.

La commune de Cosne-Cours-sur-Loire attire aussi 2 000 actifs habitant hors de l'aire urbaine dont 1 060 habitants de la Nièvre et 800 du Cher. L'attractivité de Cosne-Cours-sur-Loire est grandissante au-delà des limites de l'aire : entre 1990 et 1999, le nombre d'actifs venant de l'extérieur de l'aire a augmenté d'un tiers pour les Nivernais et de 17 % pour les actifs originaires d'autres départements.

A l'inverse, les actifs de la ville-centre allant travailler dans les autres communes de l'aire urbaine sont peu nombreux en 1999 : 170 (dont 100 en direction de Myennes) et leur nombre a fortement chuté. En 1990, 280 Cosnois travaillaient dans les autres communes de l'aire urbaine dont 240 à Myennes. Les pertes d'emplois survenues pendant cette période à FFB (Fogautolube) implanté à Myennes expliquent cette évolution.

6 400 emplois en 1999

En 1999, l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire compte 6 383 emplois. 87 % de ces emplois sont salariés.

Près de 70 % des emplois relèvent du secteur tertiaire.

Un emploi sur quatre est exercé dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'action sociale. C'est le plus fort taux de toutes les aires urbaines bourguignonnes (un sur cinq en moyenne). La quasi-totalité de ces emplois sont situés dans la ville-centre.

L'industrie est légèrement sur-représentée avec un poids de 23 % contre 20 % pour l'ensemble des aires urbaines de Bourgogne. Cette différence est due aux industries des biens de consommation (8 % contre 3 %) et notamment au secteur de l'imprimerie avec la présence d'un gros établissement (Paragon Transaction).

Baisse de l'emploi total entre 1990 et 1999

En 1999, l'aire de Cosne-Cours-sur-Loire compte 390 emplois de moins qu'en 1990. Elle fait partie des aires urbaines bourguignonnes où l'emploi a le plus fortement diminué (seules les aires de Montceau-les-Mines et d'Autun ont connu une baisse plus importante).

Seul le tertiaire gagne des emplois sur cette période (+ 14 %) alors que l'industrie en perd (- 29 %), ainsi que l'agriculture et la construction (- 15 %).

Évolution de l'emploi salarié

	Évolution 2002/1999		Effectifs en 2002
	En nombre	En % annuel moyen	
Industrie	+ 199	+ 4,2	1 727
Construction	+ 11	+ 1,5	246
Commerce	+ 112	+ 3,8	1 052
Services	+ 211	+ 5,8	1 356
Ensemble	+ 533	+ 4,4	4 381

Source : Insee - Unedic au 31 décembre (hors agriculture et travail temporaire).

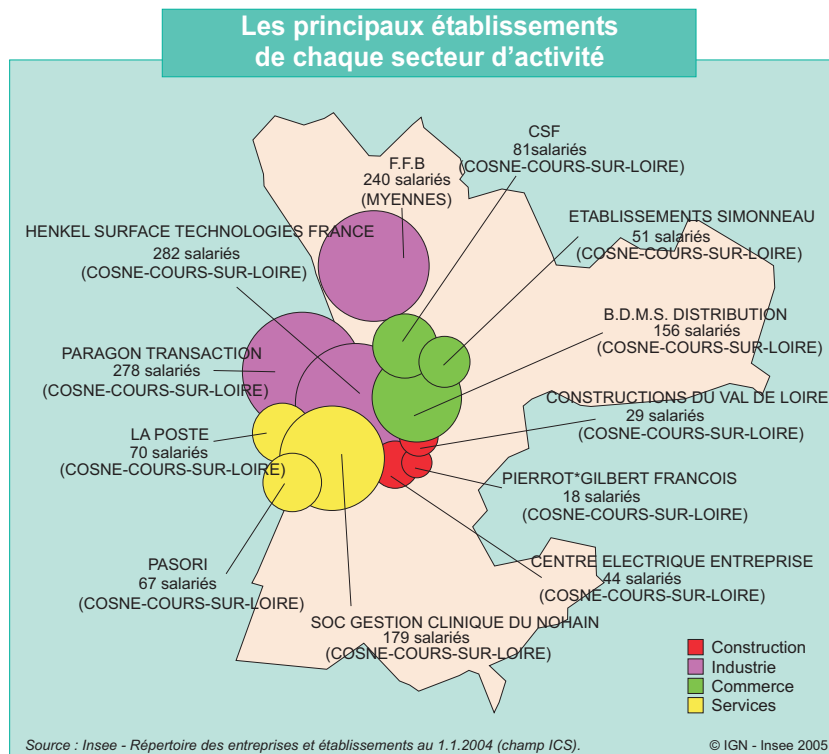
La diminution du nombre d'emplois ne concerne pas la ville-centre où il progresse de 2 %. En revanche, les autres communes de l'aire perdent près du quart de leurs emplois. La plus forte baisse concerne la commune de Myennes (- 54 %) entre 1990 et 1999, avec notamment une perte de 240 emplois dans l'industrie des biens d'équipement, essentiellement à Fogautolube.

Forte hausse de l'emploi salarié de 1999 à 2002

Les évolutions récentes de l'emploi salarié sont plus favorables. De 1999 à 2002, l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire a gagné un peu plus de 500 emplois salariés dans le secteur privé marchand (hors agriculture et travail temporaire), soit une progression annuelle moyenne de 4,4 %. C'est la plus forte augmentation de toutes les aires urbaines bourguignonnes. Les secteurs ayant les plus fortes hausses sont les services (+ 200 emplois, soit une progression annuelle moyenne de 5,8 %) et l'industrie (+ 200 emplois), suivis du commerce (+ 110 emplois).

Davantage de cadres

En 1999, les employés constituent la première catégorie socio-professionnelle de l'aire urbaine,



suivis des ouvriers. Les artisans restent relativement plus nombreux dans l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire que sur l'ensemble des aires urbaines bourguignonnes (8 % contre 6 %). A l'inverse, la part des professions intermédiaires est plus faible (20 % contre 24 %).

Le nombre de cadres a augmenté entre 1990 et 1999 plus fortement que sur l'ensemble des aires bourguignonnes (+ 22 % contre + 17 %). En revanche, le nombre de professions intermédiaires a moins augmenté que

dans les autres aires (+ 10 % contre + 20 %). Dans le même temps, le nombre d'employés est resté stable contrairement aux autres aires urbaines bourguignonnes où il a augmenté. Les agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et ouvriers sont de moins en moins nombreux.

726 établissements privés

L'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire compte 726 établissements au 1^{er} janvier 2004 (champs ICS⁽¹⁾). Il s'agit en majorité d'établissements de petite taille, comprenant moins de cinq salariés. Plus des trois quarts des établissements relèvent du secteur tertiaire (47 % dans les services et 30 % dans le commerce) et 84 % sont situés dans la ville-centre (plus de 600 établissements). Parmi les autres communes de l'aire urbaine, les mieux dotées sont Saint-Père,

Population active au lieu de travail selon la catégorie socioprofessionnelle		
	Cosne-Cours-sur-Loire	
	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)
Agriculteurs et exploitants	136	- 27,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	522	- 13,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	598	+ 21,5
Professions intermédiaires	1 264	+ 10,1
Employés	1 983	- 0,3
Ouvriers	1 880	- 11,8
Ensemble	6 383	- 2,5

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

(1) Champ ICS : secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services à l'exclusion de l'agriculture et des activités financières.

La Celle-sur-Loire, Myennes et Alligny-Cosne qui comptent entre 20 et 30 établissements chacune.

Les plus gros établissements privés appartiennent au secteur industriel : Henkel Surface Technologie France, spécialisé dans l'acoustique et Paragon Transaction (imprimerie) emploient chacun 280 salariés à Cosne-Cours-sur-Loire. A Myennes, FFB (Fogautolube) fabricant d'équipements de levage et de manutention, rassemble 240 salariés. Ses effectifs progressent depuis le début des années 2000 après les nombreux licenciements intervenus en 1997.

Les services et le commerce rassemblent des établissements certes plus nombreux mais beaucoup plus petits : Gestion clinique du Nohain avec 180 salariés et BDMS (Auchan) avec 160 salariés sont les seuls établissements du tertiaire à rassembler plus de 100 salariés.

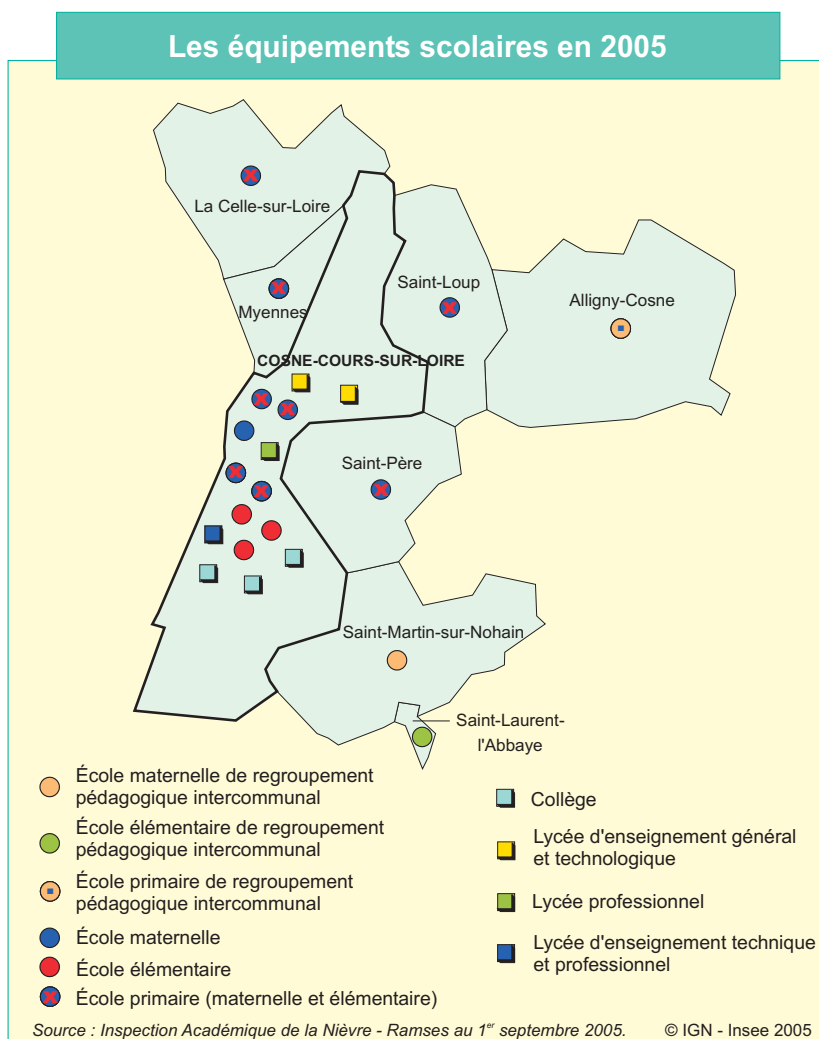
Bon équipement scolaire

Parmi les huit communes qui composent l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire, toutes disposent d'au moins un équipement scolaire. La ville-centre est la mieux équipée avec une école maternelle, trois écoles élémentaires, quatre écoles primaires, trois collèges et quatre lycées dont deux offrent des sections BTS. Parmi les autres communes de l'aire urbaine, quatre d'entre elles disposent d'écoles primaires et trois d'écoles en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). La scolarisation à l'âge de 2 ans est assurée partout.

Densité importante d'infirmiers libéraux

Dans l'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire, tous les équipements de santé sont concentrés dans la ville-centre.

Cosne-Cours-sur-Loire dispose d'établissements de court, moyen

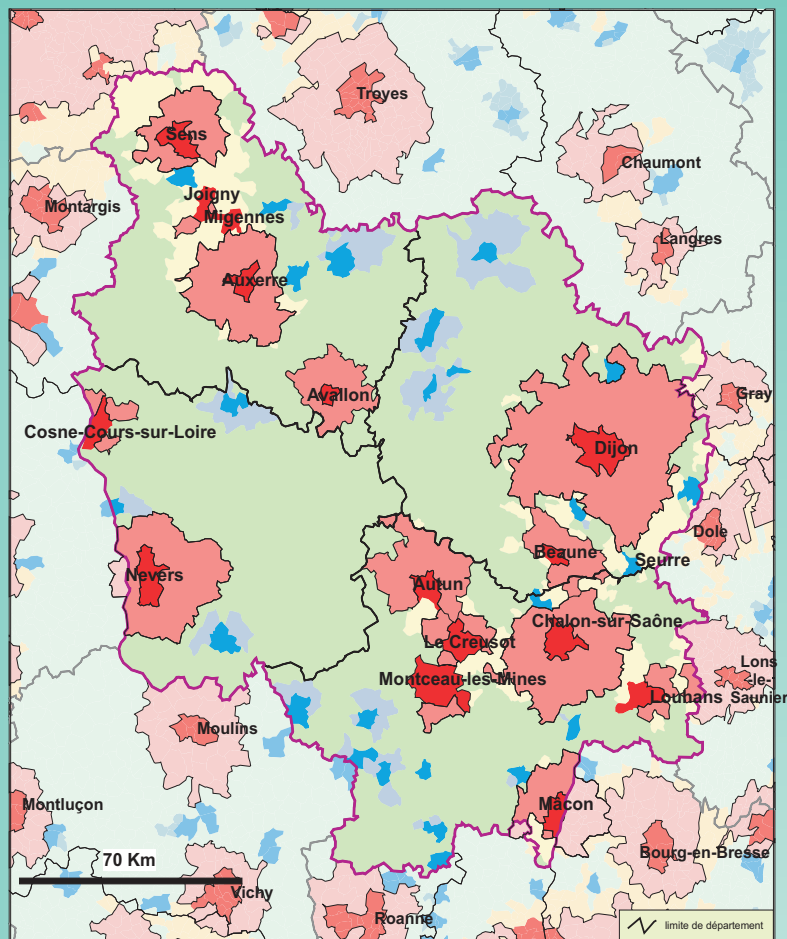


et long séjour ainsi que d'une maternité. La ville est également dotée d'un hôpital psychiatrique, de structures d'hébergement pour handicapés et d'un établissement pour personnes âgées.

Début 2005, quatorze médecins libéraux exercent dans l'aire urbaine, dont treize en ville-centre et un à Alligny-Cosne. La densité de médecins libéraux (un médecin pour 1 120 habitants) est plus faible que sur l'ensemble des aires (un pour 1 030 habitants). Près de 3 400 habitants, soit 22 % de la population de l'aire, ne peut faire appel à un médecin libéral dans sa commune de résidence. L'aire urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire compte également seize infirmiers libéraux dont quatorze installés dans la ville-centre, les deux autres étant à La Celle-sur-Loire et Saint-Père. La densité en infirmiers libéraux (un infirmier libéral pour

980 habitants) est l'une des plus fortes. Elle place Cosne-Cours-sur-Loire en deuxième position des aires urbaines bourguignonnes, derrière Beaune (un infirmier libéral pour 911 habitants).

Territoires vécus de Bourgogne (édition 2002)



Espace à dominante urbaine

Aires urbaines

Pôles urbains

Unités urbaines (agglomérations) comptant 5 000 emplois ou plus.

Couronnes périurbaines

Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine

Communes multipolarisées

Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Espace à dominante rurale

Aires d'emploi de l'espace rural

Pôles d'emploi de l'espace rural

Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 emplois ou plus.

Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural

Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural.

Autres communes de l'espace à dominante rurale

Communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine, ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Source : Insee - Recensement de la population de 1999

© Insee 2003 - IGN 1999

Direction Régionale de l'Insee de Bourgogne
2, rue Hoche - BP 1509 - 21035 Dijon Cedex
Tél. 03 80 40 67 67 - Télécopie : 03 80 40 68 00
E-Mail : insee-contact@insee.fr
Site internet : www.insee.fr
Informations statistiques : 0 825 889 452 (0,15 € la minute)

Directeur :
Jean-Louis Coster

Service Études et Diffusion :
Christian Bonsacquet

Direction Régionale de l'Équipement de Bourgogne
57, rue de Mulhouse - 21033 Dijon Cedex
Tél. 03 80 29 44 44 - Télécopie : 03 80 66 87 91
E-Mail : dre-bourgogne@equipement.gouv.fr

Directeur :
Évelyne Sauvage

Pôle Observation des Territoires :
Jean-Pierre Vuillemot

Directeur de publication :
Jean-Louis Coster

Rédactrice en chef :
Christine Ricci

Coordonnatrice :
Karine Bondoux

Réalisation à l'Insee :
Karine Bondoux, Sandra Bouvet, Pascale Lix

Réalisation à la DRE :
Annie Mallard, Madeleine Ratheau

Maquette PAO :
Sylvie Renaud

Cartographie :
Thierry Poisse

Impression :
Imprimerie AZ Média

Les sources utilisées

- **Recensement de la population de 1999.** Il fournit de nombreuses statistiques socio-économiques pour diverses zones géographiques sur les individus, les logements et les immeubles. Cette source est déclarative. Elle mesure de manière exhaustive (exploitation principale) le nombre d'emplois salariés et non salariés au lieu de travail comme au lieu d'habitation, et les trajets domicile-travail. Elle fournit des données détaillées à partir d'un sondage au quart (exploitation complémentaire) sur les activités économiques et les catégories socioprofessionnelles.

- **REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements).** Ce répertoire national géré par l'Insee recense toutes les entreprises et leurs établissements, qu'ils emploient ou non des salariés. On appelle entreprise toute unité de production ayant une existence juridique propre. Elle peut avoir un ou plusieurs établissements. Un établissement se définit par une adresse géographique unique.

- **UNEDIC (Union Nationale pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce).** Ces statistiques donnent un aperçu très complet de la situation de l'emploi. Les agences de l'UNEDIC fournissent chaque année les effectifs salariés en fin d'année des établissements qui leur sont affiliés au titre du régime de l'assurance chômage. La presque totalité des établissements du secteur marchand non agricole employant des salariés est ainsi couverte.

- **Revenu déclaré aux services fiscaux.** Ce revenu est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la "déclaration des revenus 2002", avant abattement. Il comprend quatre catégories de revenus : les revenus salariaux ; les revenus des professions non salariées ; les retraites, pensions d'invalidité, pensions alimentaires et rentes viagères ; les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine). Le revenu déclaré est un revenu avant redistribution. Il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible. Le revenu déclaré par unité de consommation (UC) est un revenu par équivalent adulte.

- **Base permanente des équipements.** Mise à disposition en 2005, la base permanente des équipements contient 123 types d'équipements dont deux types utilisés dans cette étude : les équipements scolaires (source RAMSES : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif) et les infrastructures de santé (source FINESS : Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux).

- **ADELI (Automatisation DEs LIstes).** Ces statistiques, transmises par le Service de la Statistique et des Études de la DRASS de Bourgogne (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales), donnent le nombre de médecins généralistes au 1^{er} janvier 2005 ainsi que le nombre d'infirmiers (infirmiers psychiatriques compris) et masseurs-kinésithérapeutes au 1^{er} janvier 2005 dans chaque commune bourguignonne selon leur mode d'exercice.

- **SITADEL (Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux).** Ces statistiques annuelles sur les logements et les locaux non résidentiels sont produites par le Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer. Disponibles pour chaque commune de France métropolitaine, elles donnent le nombre et la surface des logements autorisés et commencés selon le type de construction, de 1990 à 2004.

Pour en savoir plus

- **Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : la croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes** - Insee Première n° 1058 - janvier 2006.

- **L'aire urbaine d'Avallon** - Insee Bourgogne Dimensions Dossier n° 45 - décembre 2005.

- **L'aire urbaine d'Autun** - Insee Bourgogne Dimensions Dossier n° 39 - juillet 2004.

- **L'aire urbaine de Beaune** - Insee Bourgogne Dimensions Dossier n° 38 - juillet 2004.

- **L'emprise croissante des aires urbaines en Bourgogne** - Insee Bourgogne Dimensions n° 104 - octobre 2003.

- **Zoom sur 8 aires urbaines de Bourgogne** - Insee Bourgogne Dimensions n° 99 - janvier 2003.

- **8 aires urbaines en Bourgogne : une approche du phénomène urbain** - Insee Bourgogne Dimensions Dossier n° 33 - décembre 2002.

- **Les trajets domicile-travail : de plus en plus de Bourguignons travaillent loin de chez eux** - Insee Bourgogne Dimensions n° 83 - juillet 2001.

- **Les grandes villes françaises étendent leur influence** - Insee Première n° 766 - avril 2001.

- **Le zonage en aires urbaines en 1999 : 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines** - Insee Première n° 765 - avril 2001.

- **Mesurer un univers urbain en expansion** - Économie et Statistique n° 336 - janvier 2001.

Les Insee Bourgogne Dimensions, les Insee Première, les Économie et Statistique figurent dès parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr.